

Promouvoir les comportements positifs et gérer les situations difficiles



Scouts.ca/fr/securite-scouts/



Tout commence
avec les Scouts.

Introduction

Il est normal que les jeunes participants scouts soient excités et plein d'énergie, et qu'ils adoptent parfois des comportements inappropriés ou difficiles à gérer. Les comportements dérangeants, irrespectueux et provocateurs nuisent à l'atteinte des objectifs du programme et à l'expérience scoutie sécuritaire.

Ce guide vise à fournir de l'information complémentaire à celle contenue dans le **guide de l'animateur**. Ce présent guide vous donnera des stratégies pour promouvoir les comportements positifs et décourager les comportements difficiles et dérangeants.

Il est important de se rappeler que les comportements difficiles requièrent une intervention constante dans le temps. Il ne s'agit pas de réaliser une seule activité à ce sujet au début de chaque année.

Le terme « parent » est utilisé dans ce guide pour décrire les parents et les tuteurs des jeunes membres.

Comportements difficiles — Définition

Un comportement difficile se définit comme tout comportement qui est socialement inacceptable et qui porte atteinte à la sécurité, la participation, l'agrément et aux droits des autres.

Protection de la jeunesse

Comme dans toutes les activités de scoutisme, la gestion des comportements doit être conforme à notre **code de conduite** et notre **politique de maltraitance envers les enfants**. Notre code de conduite est un engagement à traiter les autres avec équité, respect et dignité en tout temps. Les punitions physique, abusive ou humiliante n'ont pas leur place chez les scouts, p.ex. les push-up comme conséquence.

Si vous avez des inquiétudes concernant le bien-être d'un jeune, vous devez immédiatement appeler l'équipe de la sécurité scoutie au 1-800-339-6643 pour toute situation urgente, ou encore écrire à safety@scouts.ca.

Pourquoi ça arrive?

Tous les jeunes testent les limites dans le cadre de leur développement et la plupart des jeunes adopteront des comportements difficiles à un certain moment.

Les comportements difficiles peuvent être causés par différents facteurs incluant :

- Des maladies ou des troubles comme un déficit de l'attention ou un retard de développement
- Un manque de structure dans le programme
- L'ennui ou le surplus d'énergie
- Des difficultés de transition
- La maltraitance
- L'intimidation

Même si nous ne serons pas toujours capables d'influencer la cause (les causes) de tels comportements, nous pouvons prendre des mesures pour y remédier.

Promouvoir des comportements positifs

Il est important de créer un environnement qui encourage des comportements positifs et respectueux. Tous les animateurs et les jeunes participants de votre section doivent adopter des comportements respectueux et positifs basés sur la **loi et la promesse scoutie**. Les jeunes imiteront les comportements inappropriés et irrespectueux et deviendront confus si la gestion de la discipline n'est pas constante et équitable.

Chaque section devrait avoir un code de conduite développé par les jeunes (voir l'annexe ci-dessous pour des exemples et activités connexes.) Il est important que les jeunes s'approprient et acceptent ce code. Il ne doit pas prendre la forme d'une liste de règlements écrite par les animateurs.

Tous les jeunes devraient comprendre et accepter le code, qui devrait toujours être envoyé et partagé avec les parents. Les jeunes qui se joignent pendant l'année devraient se faire expliquer le code par un membre de l'équipe de leadership de la section et se faire informer qu'il a été créé par les jeunes.

Le code devrait être revu pendant l'année de scoutisme et utilisé systématiquement pour gérer un comportement. Le code devrait avoir un ton positif, contenir des conséquences soutenues par tous les membres pour les infractions mineures, ainsi qu'être géré par l'équipe de leadership de la section.



Un programme de qualité sur le Sentier canadien

Les programmes de qualité jouent un rôle important dans la promotion de comportements positifs. Les programmes qui manquent de structure et qui ne font pas participer les jeunes activement à l'aide de la méthode **planification-action-révision** engendreront de l'ennui et de la frustration. Les jeunes qui s'ennuient, qui sont frustrés ou qui ne se sentent pas interpellés chercheront à se distraire par eux-mêmes, et certains commenceront à adopter des comportements inadéquats.

La routine joue un rôle important dans la gestion des comportements. Utilisez les cérémonies, les activités et les jeux pour créer une routine dans votre section. Les jeunes qui vivent avec le trouble de spectre de l'autisme (ou autres troubles) aiment beaucoup la routine. Si vous déviez de votre routine habituelle, assurez-vous que tout le monde comprend ce qui se passe. Certains jeunes auront besoin de plus de soutien que d'autres pour s'adapter même aux plus petits changements apportés à la routine.

Célébration et reconnaissance

Il est important de souligner et de récompenser les comportements positifs. Avec les jeunes, développez un système afin de souligner les comportements positifs et les améliorations de comportement. Les jeunes devraient participer à ce processus tout comme celui de l'élaboration d'un code de conduite. Vous pourriez suggérer :

- des prix de bons citoyens.
- un objet symbolique comme un toutou pour souligner l'esprit sportif lors de jeux.
- un système de points pour les castors et les louveteaux, pour lequel les huttes et les tanières accumulent les points pour une récompense.
- des prix et des récompenses pour des gestes aimables, généreux et respectueux.

Ce processus doit être constant et équitable, et ne doit en aucun cas encourager le favoritisme.

Parents

Il est important que les parents participent activement dans votre section et comprennent la vision liée à la gestion des comportements. Demandez aux parents qui ont des enfants avec des besoins particuliers comment ils soutiennent leurs enfants à la maison et quelles sont les mesures prises à l'école pour gérer les comportements. La constance est un facteur important pour ces jeunes.

Vous devez déterminer le moment opportun pour signaler un comportement difficile ou dérangeant à un parent. Vous devriez toujours informer les parents lorsque le comportement démontre :

- de la violence.
- de l'intimidation.
- du harcèlement.
- de la persistance (surtout lorsque vos interventions ne fonctionnent pas).
- du danger (pour tout jeune ou adulte).
- de la discrimination (pour des motifs ethniques, d'orientation sexuelle, de genre ou de troubles ou de handicap.)

Votre groupe devrait se consulter sur la façon dont le commissaire de groupe sera informé de ces comportements.

Approchez les parents de façon respectueuse et bien intentionnée pour collaborer avec eux afin de remédier au comportement en :

- exprimant que vous voulez soutenir le jeune dans son expérience scout.
- expliquant exactement ce qu'il s'est passé et les mesures que vous avez prises.
- comprenant la façon dont les parents et l'école du jeune gèrent les comportements.
- établissant les éléments déclencheurs des comportements fautifs.

N'attendez pas que le comportement se détériore au point où vous deviez restreindre l'accès du jeune au scoutisme. Les parents pourraient ne pas se montrer très coopératifs s'ils sentent que vous avez utilisé une punition trop sévère trop rapidement.

N'oubliez pas d'informer les parents lorsqu'un comportement s'améliore ou lorsque vous remarquez un comportement particulièrement positif.



Apprendre à connaître votre section

Il est vital de bien connaître les jeunes de votre section pour pouvoir gérer leurs comportements et de cerner les signes précurseurs. Prenez le temps d'apprendre à connaître les jeunes et leurs comportements naturels. De cette façon, vous pourrez cerner les changements dans leurs comportements et agir en conséquence pour assurer la sécurité de tous.

Si malgré vos meilleurs efforts, vous n'êtes pas en mesure de reconnaître la cause du comportement négatif, vous devriez demander de l'aide de votre commissaire de groupe ou de l'équipe de la sécurité scout. Certains comportements inexplicables ou extrêmes peuvent cacher de la maltraitance.

Gérer les comportements difficiles

Selon les comportements démontrés, vous pourriez arriver à dissuader le jeune de mal se comporter en :

- arrêtant le programme prévu et en jouant à un jeu.
- faisant quelque chose pour se défouler ou se calmer.
- faisant quelque chose d'autre pendant quelques minutes et en retournant à ce que vous étiez en train de faire ou dire.
- étant positif et poli (« Pourriez-vous tous vous asseoir svp. Merci! » Et non « Assoyez-vous maintenant! »)
- changeant l'animateur (pour calmer la situation).
- utilisant l'humour ou des devinettes, faites attention au sarcasme puisque plusieurs jeunes ne comprendront pas et pourraient être blessés.
- offrant de l'aide.
- rappelant aux jeunes les activités à venir.
- changeant votre ton de voix.
- ignorant le comportement difficile.
- offrant davantage de responsabilités et en demandant de l'aide aux jeunes.

Vous devriez suivre les approches suivantes lorsque vous êtes confrontés à des difficultés en lien avec la gestion des comportements :

- 1. Définir le comportement.** Nous savons que les comportements qui ne sont pas gérés deviennent des comportements acceptés au sein d'une section. Il n'est pas suffisant de dire qu'un jeune n'agissait pas correctement pour cibler le comportement qui doit être corrigé. La première étape du processus est donc de définir un comportement spécifique, observable et mesurable. Expliquez de quelles façons ce comportement contrevient au code de conduite de la section.
- 2. Prendre des mesures.** Gérez le comportement avec une mesure, ce qui inclut la définition de l'attente concernant le comportement futur qui est positif et distinct du comportement difficile. Vous devrez peut-être utiliser des formes d'actions disciplinaires (selon le code de conduite de la section) comme un retrait ou une perte de privilèges. Faites attention de ne pas stigmatiser le jeune ou de le réprimander publiquement.
- 3. Informez les autres.** Assurez-vous que les autres animateurs de la section sont au courant de ce que vous avez fait et de ce qui est arrivé afin d'assurer une uniformité. Vous pourriez prendre en note dans un dossier les comportements négatifs. Si vous le faites, ces documents doivent être gardés en sécurité.



Interventions intensifiées

Si vos interventions pour gérer le comportement ne fonctionnent pas, vous pourriez devoir intensifier ces dernières. Dans la plupart des cas, vous devriez intensifier vos interventions concernant les comportements difficiles de la façon suivante :

1. Définir, prendre des mesures et informer (comme ci-dessus).
2. Restreindre les privilèges (comme certains jeux).
3. Informez les parents.
4. Renvoyez le jeune à la maison plus tôt (avertissez toujours les parents au préalable).
5. Restreindre l'accès aux activités (comme les camps et les sorties. Avertissez toujours les parents au préalable)
6. Exclusion temporaire comme un retrait de trois semaines (avertissez toujours les parents au préalable)

Si vous vous rendez à l'étape 4, 5 ou 6, vous devriez toujours en informer votre commissaire de groupe et gardez quelques notes simples sur ce qui s'est passé. Pour les comportements plus graves, vous devrez passer directement aux dernières étapes selon le cas.

Vous ne devriez pas considérer vos tentatives vaines comme des échecs. Tous les jeunes répondent différemment. Si vous avez besoin d'aide pour gérer certains comportements, faites appel aux autres animateurs de votre section et à votre commissaire de groupe.

Considérations spéciales

Il est important que vous discutiez avec les parents concernant le soutien nécessaire si un jeune membre a reçu un diagnostic lié à une condition physique, mentale ou comportementale.

Vous pourriez offrir du soutien additionnel afin qu'un jeune puisse participer à l'aventure scout. Parlez-en à votre commissaire de groupe. **Pour plus de renseignements à ce sujet, référez-vous au document sur l'inclusion située au <http://www.scouts.ca/vstk/support.html> ou communiquez avec l'équipe de la sécurité scout safety@scouts.ca.**

Révision

Tout comme votre section révise ses aventures, vous devriez revoir la façon dont vous gérez les comportements, surtout si certaines techniques en particulier n'ont pas fonctionné et que d'autres se sont avérés très efficaces. Vous pouvez faire la révision avec votre section, avec l'équipe de leadership ou avec l'équipe d'animateurs au complet. Utilisez votre jugement pour établir qui devrait revoir quels comportements. Votre revue des comportements pourrait être partagée lors d'une rencontre du comité de groupe pour aider à soutenir d'autres sections qui pourraient avoir les mêmes problèmes.

Évènements graves

Tous les incidents comportementaux impliquant de la discrimination, l'agence de la protection de la jeunesse, la police, les médias ou tout autre service d'urgence sont jugés comme étant graves et doivent être signalés immédiatement en appelant au 1 800-339-6643. Un rapport d'incident doit être soumis aussi rapidement que possible après votre appel. Faites-le parvenir à safety@scouts.ca.



Annexe

Élaboration d'un code de conduite de section

Le code de conduite établit un ensemble de règles, d'attentes et de droits partagés par tous les jeunes, ainsi que les étapes à suivre en cas de violation du code. La création d'un code de conduite par les jeunes est importante puisqu'elle établit les règles de base sur lesquelles les jeunes se sont entendues, et elle incite ses derniers à les suivre davantage. Le code de conduite favorise aussi la sécurité et le bien-être (émotionnel et physique) de tous les membres. Grâce au code de conduite, il y aura déjà des conséquences pour les comportements négatifs décidées au préalable par les jeunes eux-mêmes.

Exemple de code de conduite élaboré par les jeunes d'âge castor

CHEZ LES SCOUTS CASTORS, NOUS :

1. avons du plaisir!
2. gardons nos mains et nos pieds pour nous!
3. parlons un à la fois.
4. faisons de notre mieux.
5. sommes gentils avec tout le monde.
6. jouons de façon respectueuse.
7. restons polis et faisons ce qui nous est demandé.

Exemple de code de conduite élaboré par les jeunes d'âge louveteau

CODE DE CONDUITE DES LOUVETEAUX :

1. Je respecterai mes animateurs et les autres louveteaux.
2. J'écouterai les autres parler et lèverai ma main pour parler.
3. Je n'interromprai pas les autres et je ne me disputerai pas.
4. Je ne dirai pas de gros mots ni de choses méchantes au sujet des autres.
5. Je ne menacerai personne et je ne donnerai pas de coups.
6. Je n'intimiderai et ne rirai de personnes.
7. Je resterai toujours avec le groupe.
8. Je ne casserai rien qui ne m'appartient pas.
9. Si quelqu'un ne respecte pas ces règles, je demanderai de l'aide à un animateur.

Si je ne respecte pas ces règles, je ne participerai pas à certaines activités. Si mon comportement ne change pas, je manquerai trois rencontres et je ne pourrai pas participer aux activités spéciales et aux camps à venir. Si j'intimide quelqu'un, que je donne des coups, que je dis des choses méchantes ou que je ne reste pas avec mon groupe, mes parents devront venir me chercher.

Nom du jeune
(lettres moulées) : _____

Signature du jeune membre : _____

Nom du parent/tuteur
(lettres moulées) : _____

Signature du parent/tuteur : _____

Date : _____



Exemple de code de conduite élaboré par les jeunes d'âge scout

ATTENTES ENVERS LES SCOUTS :

1. Les scouts respectent leurs animateurs, les bénévoles, les parents et les autres scouts.
2. Les scouts ne prennent pas part à aucune forme d'intimidation, de vol, de jeu violent, de discrimination et n'utilisent pas de langage vulgaire.
3. Les scouts assurent leur sécurité et restent avec leur groupe.
4. Les scouts écoutent les instructions de leurs animateurs.
5. Les scouts encouragent les autres et donnent une chance à tout le monde.
6. Les scouts sont préparés pour les camps et les activités en ayant tout ce dont ils ont besoin.
7. Les scouts participent aux rencontres et aux activités, incluant le processus de planification-action-révision.
8. Les scouts suivent les règlements pour toutes les activités, les jeux, les camps et les événements.
9. Les scouts doivent arriver à l'heure pour les rencontres et les événements.
10. Les scouts doivent faire de leur mieux et adhérer à la promesse et à la loi scout.

SI UN SCOUT NE RESPECTE PAS LE CODE DE CONDUITE :

Si un scout ne respecte pas le code de conduite, il pourrait être retiré d'une activité ou d'un jeu ou être exclu d'une rencontre, d'un camp ou d'un événement. Si le code de conduite est transgressé à répétition, les parents/tuteurs seront contactés et informés du

Nom du jeune
(lettres moulées) : _____

Signature du jeune membre : _____

DROITS DES SCOUTS :

1. Les scouts ont le droit de se sentir en sécurité.
2. Les scouts ont le droit d'être à l'abri de l'intimidation, des mots blessants, des menaces et de la violence.
3. Les scouts ont le droit d'être entendus.
4. Les scouts ont le droit d'être protégés de tout abus.
5. Les scouts ont le droit de participer.
6. Les scouts ont le droit d'être traités de façon équitable.
7. Les scouts ont le droit d'être respectés.
8. Les scouts ont le droit de demander de l'aide.
9. Les scouts ont le droit d'être pris au sérieux.
10. Les scouts ont le droit d'avoir du plaisir et d'être heureux!

comportement, et pourraient devoir venir chercher leur enfant. Des violations sérieuses ou à répétition pourraient amener à la suspension ou à l'expulsion du scout de la troupe.

Nom du parent/tuteur
(lettres moulées) : _____

Signature du parent/tuteur : _____

Date : _____



Exemple de code de conduite élaboré par les jeunes d'âge aventurier

ATTENTES ENVERS LES AVENTURIERS :

1. Le langage vulgaire, la violence, l'intimidation ou le vol de toute sorte ne seront pas tolérés.
2. Le racisme ou la discrimination de toute sorte ne seront pas tolérés.
3. Les scouts aventuriers respecteront les autres et leurs droits individuels.
4. Les scouts aventuriers ne consommeront pas de drogues et d'alcool.
5. Les scouts aventuriers agiront de façon honnête et intègre.
6. Les scouts aventuriers seront préparés en portant toujours l'uniforme adéquat et en ayant l'équipement nécessaire.
7. Les scouts aventuriers participeront activement aux rencontres et activités, incluant le processus de planification-action- révision.
8. Les relations personnelles entre les membres demeureront discrètes et n'interféreront pas avec les activités de la compagnie.

9. Les scouts aventuriers doivent arriver à l'heure pour les rencontres et les événements.

10. Les scouts aventuriers doivent faire de leur mieux et adhérer à la promesse et à la loi scout.

DROITS DES SCOUTS AVENTURIERS :

1. Les scouts aventuriers ont le droit de se sentir en sécurité et d'être heureux!
2. Les scouts aventuriers ont le droit d'être à l'abri de l'intimidation, des mots blessants, des menaces et de la violence.
3. Les scouts aventuriers ont le droit d'être entendus et pris au sérieux.
4. Les scouts aventuriers ont le droit d'être protégés de tout abus.
5. Les scouts aventuriers ont le droit de participer et de demander de l'aide.
6. Les scouts aventuriers ont le droit d'être respectés et traités de façon équitable.

SI UN AVENTURIER NE RESPECTE PAS LE CODE DE CONDUITE :

Si un aventurier ne respecte pas le code de conduite, il pourrait être retiré d'une activité ou d'un jeu ou être exclu d'une rencontre, d'un camp ou d'un événement. Si le code de conduite est transgressé à répétition, les parents/tuteurs seront contactés et informés du

comportement, et pourraient devoir venir chercher leur enfant. Des violations sérieuses ou à répétition pourraient amener à la suspension ou à l'expulsion de l'aventurier de la compagnie.

Nom du jeune
(lettres moulées) : _____

Signature du jeune membre : _____

Nom du parent/tuteur
(lettres moulées) : _____

Signature du parent/tuteur : _____

Date : _____

